

SEPTEMBRE
2020

L'écho du gros chêne



De gauche à droite : Mme Véronique Le Bideau - Mme Anne LE CORRE, M. Hervé Berville (député),
Mme Cindy HAMON, M. Claude LAYEC.

Sommaire :

- Le mot du Maire
- Informations municipales
- Etat Civil
- Vie scolaire
- Informations locales
- Associations

Mot du Maire

La rentrée scolaire s'est bien déroulée en respectant bien sûr le protocole sanitaire. Merci aux professeurs au personnel communal qui ont préparé l'accueil des enfants. A l'intérieur de l'école les règles sanitaires doivent être respectées. C'est pourquoi je demande aux parents, aux personnes qui accompagnent les enfants de porter le masque aux abords de l'école. Je vous remercie de votre compréhension.

Après la période de vacances, de congés un peu contrariée, pas de festivité, la vie associative va reprendre progressivement en respectant le protocole sanitaire, malheureusement la salle des fêtes ne peut être louée quel que soit l'évènement jusqu'à nouvel avis

Un projet qui va enfin aboutir après beaucoup de patience : la numérotation. Les plaques sont bien livrées en mairie et elles vous seront remises par courrier dans vos boîtes aux lettres prochainement.

Il me semble important de rappeler qu'il est obligatoire d'accomplir les démarches administratives concernant vos projets de constructions, d'agrandissements, cela évitera des conflits de riverains et à vous-même en cas de vente. En cas de transactions, certains sont obligés de régulariser des travaux non-déclarés, ce qui retarde les ventes...

Protégeons nous. Protégeons les autres. Mettons le masque. Respectons les gestes barrières – Merci de votre compréhension.



Information Municipale**CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JUILLET 2020 :**

Étaient présents : Dominique PERCHE, Claude LAYEC, Véronique LE BIDEAU, Mathieu FAVREL, Pierrick CARFANTAN, Yves VALLEE, Rodolphe GROUAZEL, Yannick DOUZAMY, Eliane VITRAT, Anne CIVEL, Francis GROUAZEL, Loïc EUDES, Louis-Claude GICQUEL, Emmanuel CAMPION.

Était absent : Régis JEGU.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mathieu FAVREL.

**OBJET : Bâtiments scolaires : installation d'un système de ventilation
(3 classes) + diffuseur sonore supplémentaire.**

Pour le confort, la santé et la sécurité de tous les occupants, il a été décidé de faire les travaux suivants :

| | |
|--|----------------|
| -Ventilation classe 1 : | 2 486.82 € TTC |
| -Ventilation classe 2 : | 2 486.82 € TTC |
| -Pose d'un diffuseur sonore supplémentaire | 471.60 € TTC |

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES AVOIR DELIBERE**

DONNE SON ACCORD sur les montants des devis précités

Les travaux ont été réalisés durant le mois d'août.

OBJET : Motion Hôpital de DINAN

Monsieur le Maire explique la situation de la maternité du Centre Hospitalier de Dinan et propose la motion suivante : « **le conseil municipal de RUCA réuni le mardi 21 juillet 2020 considère qu'il est indispensable de maintenir une maternité accouchant sur l'hôpital de Dinan avec les moyens humains et matériels nécessaires à son bon fonctionnement** ».

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES AVOIR DELIBERE**

ADOpte à l'unanimité des membres présents, cette motion.

OBJET : Vote des taux imposition 2020

Monsieur le Maire propose aux membres de l'assemblée de maintenir les taux d'imposition pour les taxes locales de 2020 au niveau de ceux de 2019, à savoir :

| | |
|-----------------------------|--------|
| -Taxe d'habitation : | 13.26% |
| -Taxe foncière (bâti) : | 15.09% |
| -Taxe foncière (non bâti) : | 68.85% |

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES AVOIR DELIBERE**

DECIDE de maintenir les taux d'imposition 2019 pour l'année 2020.

OBJET : Budgets primitifs 2020

Les budgets commune, caisse des écoles, lotissement s'équilibrent en recettes et en dépenses comme suit :

| | | |
|--------------------------|-----------------------|---------------------|
| Commune | fonctionnement | 834 452.05 € |
| | Investissement | 895 635.97 € |
| Caisse des Ecoles | fonctionnement | 61 630.00 € |
| Lotissement | fonctionnement | 505 781.97 € |
| | Investissement | 405 781.97 € |

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES AVOIR DELIBERE**

ADOPTE les budgets primitifs de l'exercice 2020.

OBJET : Versement subvention Caisse des Ecoles (exercice 2020)

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la nécessité d'attribuer une subvention à la Caisse des Ecoles afin de maintenir l'équilibre du budget.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES AVOIR DELIBERE**

DONNE SON ACCORD pour verser une subvention d'un montant 32 222.68 € à la Caisse des Ecoles.

OBJET : Versement subvention A.F.R. (Association Foncière) (exercice 2020)

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la nécessité d'attribuer une subvention à l'A.F.R. afin de maintenir l'équilibre du budget.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES AVOIR DELIBERE

DONNE SON ACCORD pour verser une subvention d'un montant 3 500 € à l'A.F.R.

OBJET : Versement subvention au C.C.A.S.

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la nécessité d'attribuer une subvention au CCAS afin de maintenir l'équilibre du budget.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES AVOIR DELIBERE

DONNE SON ACCORD pour verser une subvention d'un montant 3 000 € au C.C.A.S.

OBJET : Versement subventions 2020 associations communales

Monsieur le Maire propose aux membres de l'assemblée de définir les montants des subventions pour l'année 2020 aux associations suivantes :

| | | |
|---------------------|----------|---------------------------|
| AMICALE LAIQUE | 200,00 € | |
| ADMR | 200,00 € | |
| ADSE | 188,79 € | (619 habitants x 0.305 €) |
| APE RUCA | 500,00 € | |
| Chambre des métiers | 600,00 € | (100 € x 6 enfants) |
| CHASSE | 300,00 € | |
| COURSES CLOS NOEL | 300,00 € | |
| Don du Sang | 100,00 € | |
| SNSM | 100,00 € | |
| USR RUCA | 600,00 € | |

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES AVOIR DELIBERE

DONNE SON ACCORD pour verser les subventions désignées ci-dessus

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents administratifs et comptables se rapportant à chaque décision.

Etat civil

Naissances : //

Mariage : //

Décès : //

Vie scolaire

La rentrée 2020-2021 s'est effectuée sous le soleil ce mardi 01 septembre en présence du député M. Berville.

49 élèves ont repris le chemin des cours à Ruca :

-classe de CE1/CE2 21 élèves avec Mme Cindy HAMON

-classe de CM1/CM2 28 élèves avec Mme Audrey HERCOUËT LEFORT remplacée temporairement par Mme Anne LE CORRE

N'oublions pas les 42 élèves à St Pôtan

-classe de petite section (PS) et moyenne section (MS) 22 élèves avec Mme ROPARS Tiphaine

-classe de grande section (GS) et CP 20 élèves avec Mme Morgane LE BARBIER (nouvelle institutrice nommée cette année)

L'effectif total du regroupement pédagogique est donc de 91 élèves

Informations locales

Connaissez-vous votre commune ?

Aujourd'hui, la **stèle du Dr BEDFERT à Ville-es-Rieux**.



Les Alliés pendant la seconde guerre mondiale désignaient comme mission aérienne du nom de "Rhubarb" celles dont les cibles n'étaient pas désignées par avance mais dont les objectifs s'offraient aux pilotes lors de leur vol, à l'opportunité.

C'est au cours de l'une de celle-ci, la 252 que le Samedi 17 juin 1944 le Dr René BEDFERT et son épouse Louise BRION furent tués par l'attaque de 2 Spitfire.

Tous les détails de cette mission sont disponibles ici :

http://www.absa3945.com/Pertes%20Bretagne/Cotes%20Armor/Mission%20rubarb/mission_rubarb.htm

ou en tapant « mission rhubarb 252 » dans votre moteur de recherche préféré.

Connaissez-vous le SDE22 ?

Le Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor, créé en 1937 afin de mutualiser l'électrification dans le département, intervient aujourd'hui dans des domaines variés en assurant une mission de service public de proximité.

Ses compétences s'inscrivent dans la gestion des réseaux de distribution d'électricité, de l'éclairage public, des réseaux de gaz, de la mobilité électrique (172 bornes de recharge électrique pour véhicules ont été installées à ce jour dans le département), de la rénovation du patrimoine bâti des collectivités, de l'achat groupé d'énergie. Les équipements éoliens et photovoltaïques, les usages du biogaz local sont autant de domaines de réflexion du SDE22.

La commune de RUCA est représentée parmi les 82 délégués communaux du territoire de Dinan Agglomération et nous restons attentifs aux opportunités susceptibles de s'offrir à nous pour nos projets d'équipements énergétiques.

Hameau de la Roselière

Le premier lot (le n°8) du hameau a été vendu, d'autres projets sont en cours...

**Informations pratiques****RECENSEMENT**

Dès ses 16 ans, tout enfant est tenu de se faire recenser en mairie.

Il suffit de s'y présenter avec le livret de famille.

Cet acte du parcours de citoyenneté est indispensable et conditionne l'inscription à la JDC, obligatoire pour pouvoir se présenter aux examens officiels dont le permis de conduire, Baccalauréat, concours...

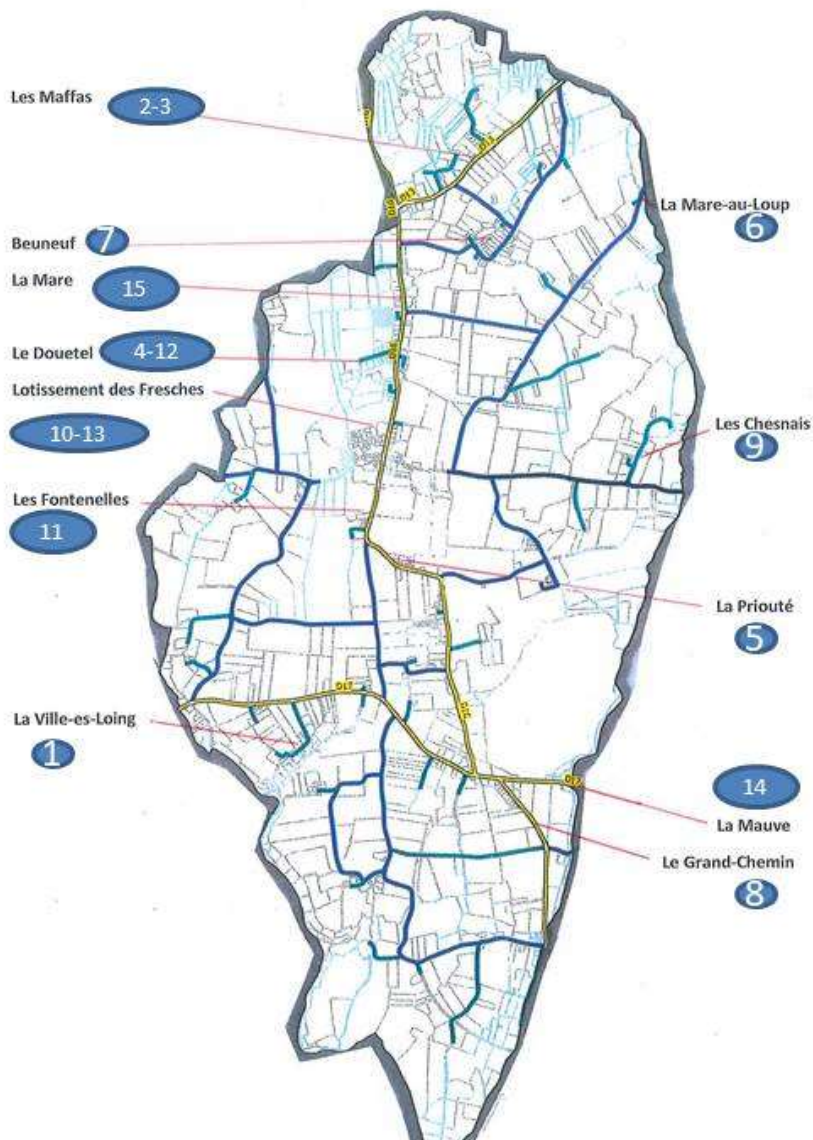
BLOG

Entre deux parutions de L'Echo du Gros Chêne, vous retrouverez les nouvelles locales sur :

ruca.infos.blog.free.fr

Où sont vos élus

Interlocuteurs de proximité, vos élus sont repartis comme ceci sur le territoire :



- 1-Dominique Perche
- 2-Claude Layec
- 3-Véronique Le Bideau
- 4-Emmanuel Champion
- 5-Pierrick Carfantan
- 6-Anne Civel
- 7-Yannick Douzamy
- 8-Loic Eudes
- 9-Mathieu Favrel
- 10-Louis Claude Gicquel
- 11-Francis Grouazel
- 12-Rodolphe Grouazel
- 13-Regis Jegu
- 14-Yves Vallée
- 15-Eliane Vitrat

Information Prévention Habitat

Vendredi 18 septembre 2020 de 14h à 16h
à la Maison intercommunale MATIGNON.

Cet atelier vise à prévenir la perte d'autonomie à leur domicile des personnes retraitées de plus de 60 ans. Il est composé de 4 séances et d'une réunion préalable d'information. Chaque séance apporte des conseils pratiques sur les aides techniques facilitant le maintien à domicile, des informations sur les étapes de construction d'un projet d'aménagement du logement et sur les aides publiques disponibles.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE au 02.85.29.04.47

Associations

Ecole de foot

L'US Frémur-Fresnaye reprend les entrainements au stade de la ville Helleuc :

-U9-U8 (nés en 2012-2013) le mercredi de 15h00 à 16h30 et le samedi de 10h30 à 12h00

-U7-U6 (nés en 2014-2015) le samedi de 10h30 à 12h00

Renseignements auprès de Jérôme BOURDONNAIS :
06.85.40.02.55

D

Annonces

Delphine WATTELET propose ses services d'Aide-ménagère / services à domicile (ménage, repassage...)

Paiement par chèque emploi service
delphinewattelet@yahoo.com – 06.23.70.34.02

MAIRIE DE RUCA

Heures d'ouverture de la
mairie au public.

Tous les matins du lundi
au vendredi de 9h à 12h

Le BOURG

22550 RUCA

TÉLÉPHONE :
02 96 83 71 04

TÉLÉCOPIE :
02 96 83 71 04

ADRESSE ÉLECTRONIQUE :
mairie.ruca@wanadoo.fr

Nous sommes sur le Web !

Retrouvez-nous, à l'adresse :
ruca.infos.blog.free.fr

**L'écho du gros
Chêne**

Responsable :

Dominique PERCHE

Equipe de Rédaction :

Véronique LE BIDEAU

Eliane VITRAT

Anne CIVEL

Loïc EUDES